



Molsheim *en fête*

Samedi 2 août 2014

À MOLSHEIM centre-ville

Accueil : Rue de Saverne (*près du Restaurant «Au Cerf»*)

À partir de 6h

- **Renseignements & Inscriptions:**

Au **06 62 76 50 69**

Ou **asaco.molsheim@gmail.com**

Facebook : <https://www.facebook.com/asaco.molsheim>

Site: www.molsheimasaco.fr



Règlement de la Braderie Puces de l'ASACO du 2 août 2014

Le marché aux puces est ouvert à tous, à condition de renvoyer le talon réponse dûment complété et accompagné du règlement de l'emplacement par chèque à l'ordre de "ASACO Molsheim" ainsi qu'un chèque de "caution propriété de 10 €" séparé, avant le **28 juillet 2014**.

Toute réservation incomplète ne sera pas prise en considération.

Une caution de 10 € par chèque sera exigée par emplacement à l'inscription, non encaissé si **l'EMPLACEMENT est PROPRE** au départ, (**aucune restitution de caution ne sera faite, les chèques de caution seront détruits si l'emplacement est propre après le départ**).

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription effectuée par une personne ou une société ayant participé à une manifestation et qui ne se serait pas totalement acquittée des obligations lui incombant.

Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des réservations. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des emplacements a été distribuée.

● **Tarif vendeurs particuliers :**

Le prix d'un emplacement de 5 mètres linéaires s'élève à **12 €** avec **un emplacement** pour un véhicule. Le stationnement du véhicule sera assuré derrière ou à côté du stand.

● **Tarif vendeurs professionnels :**

Le prix d'un emplacement de 5 mètres linéaires s'élève à **25 €** avec **un emplacement** pour un véhicule. Le stationnement du véhicule sera assuré derrière ou à côté du stand.

Le mètre supplémentaire est facturé **4 €**.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.

Une pièce d'identité sera exigée à l'accueil. La mise en place des exposants se fera de **6h à 8h**. Les places non occupées seront redistribuées après 8h.

Les stands de boissons et denrées alimentaires à consommer sur place sont exclus, car réservés aux organisateurs.

La vente d'armes blanches ou à percussion est strictement interdite. Les ventes ou dons d'animaux de compagnie sont interdites, ainsi que les ventes ou dons d'œuvres copiées ou contrefaites.

L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché. Toute utilisation ou démonstration de mécanismes dangereux ainsi que toute manifestation bruyante sont interdites.

Les animaux doivent être tenus en laisse.

L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir aux stands ou dans le périmètre de la manifestation.

En cas de non-respect de ce règlement, l'ASACO Molsheim est seule juge pour prendre toute disposition et s'autorise à exclure le contrevenant.

Le présent règlement est déposé à la Mairie de Molsheim et à la Police Municipale.



Inscription
d'un professionnel
Braderie

Je soussigné(e), Prénom & Nom :

Adresse :

Code Postal & Ville :

Téléphone :

Courriel :

Raison Sociale :

Nature du stand ou des produits vendus :

Joindre obligatoirement une copie de votre carte professionnelle mentionnant lisiblement le numéro du Registre du Commerce.

Réserve un emplacement de 5 m à 25 € 25 €

Et de _____ mètres supplémentaires x 4 € €

Caution de propreté par chèque séparé 10 €

Préciser le type et Immatriculation du véhicule :

Voiture

Voiture + Remorques

Camionette

Signature et cachet:

Bulletin à renvoyer accompagné de la copie de la Carte Professionnelle et de deux chèques à l'adresse suivante :

ASACO Molsheim - 43, route de Dachstein - 67120 Molsheim



Inscription
d'un Particulier
Puces

Je soussigné(e), Prénom & Nom :

Adresse :

Code Postal & Ville :

Téléphone :

Courriel :

Nature du stand ou des produits vendus :

Joindre obligatoirement une copie de votre carte d'identité recto et verso.

Réserve un emplacement de 5 m : **12 €** ainsi que la caution de propreté : **10 €**

Ci-joint un **chèque de 12 € pour l'emplacement** et un deuxième **chèque de caution de propreté 10 €**. Ce dernier ne sera pas encaissé si l'emplacement est propre après le départ.

Fait à :

Le :

Signature :

**Préciser le type et
Immatriculation du véhicule :**

Voiture :

Voiture + Remorques :

Camionnette :

Bulletin à renvoyer accompagné de la copie de la Carte d'Identité et de deux chèques à l'adresse suivante :

ASACO Molsheim - 43, route de Dachstein - 67120 Molsheim